



<p>Direction générale de l'alimentation Sous-direction de la sécurité sanitaire des aliments Bureau des établissements de transformation et de distribution 251 rue de Vaugirard 75 732 PARIS CEDEX 15 0149554955</p>	<p>Instruction technique DGAL/SDSSA/2014-135 24/02/2014</p>
--	--

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 0

Objet : Contrôles à destination : bilans 2012-2013

Destinataires d'exécution

DRAAF
DD(CS)PP
DAAF
DTAM (Saint Pierre et Miquelon)

Résumé : La présente note présente une synthèse nationale des bilans des contrôles à destination réalisés du 1er janvier au 31 décembre des années 2012 et 2013 sur des produits d'origine animale. L'ensemble des données détaillées liées à ces contrôles est consultable sur l'intranet du ministère, Missions techniques > Alimentation > Sécurité sanitaire > Généralités et dossiers transversaux > Programmation de contrôles et actions spécifiques (accessibles aux services de contrôle).

Textes de référence :- Arrêté du 23 juillet 2010 relatif aux règles sanitaires et aux contrôles vétérinaires applicables aux produits d'origine animale provenant d'un autre Etat membre de l'Union européenne et ayant le statut de marchandises communautaires.

- Note de service DGAL/SDSSA/N2011-8162 du 11 juillet 2011 relative aux procédures actualisées dans le domaine des contrôles à destination.

- Note de service DGAL/SDSSA/N2012-8012 du 11 janvier 2012 relative aux contrôles à destination : bilan 2010 - 2011

Cette note d'information présente le bilan global des contrôles à destination conduits en 2012 et en 2013 (période du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année).

L'ensemble des données détaillées par produits, pays, type d'anomalies et suites est consultable sur l'intranet du ministère, Missions techniques > Alimentation > Sécurité sanitaire > Généralités et dossiers transversaux > Programmation de contrôles et actions spécifiques (accessibles aux services de contrôle).

1 - Données relatives aux contrôles

1.1 – Année 2012

1 067 contrôles à destination ont été enregistrés dans **3 296** établissements « premiers destinataires de denrées échangées » tels que des établissements d'entreposage, de production ou des commerces de détail.

L'essentiel des contrôles a porté sur des produits présentés à l'état réfrigéré ou congelé. **63%** de ces contrôles ont concerné des viandes fraîches (boucherie, volaille, gibier), **8,4%** des produits de la pêche, **12%** des produits à base de viande et **8,9%** des produits laitiers.

La part des contrôles à destination selon les principaux pays de provenance des produits s'établit comme suit : Espagne **17%**, Pays-Bas **14,2%**, Italie **10,2%**, Allemagne **12,1%** et Belgique **14,5%**.

Comme déjà signalé dans les bilans précédents, **2,2%** des interventions ont été enregistrées pour des produits **en provenance de France**, ce qui ne correspond pas à la définition d'un contrôle à destination. En revanche, restent concernés par ce type de contrôle des produits originaires de France puis réintroduits sur le territoire national, après avoir subi certaines manipulations et/ou transformations, à partir d'un autre Etat membre (ex. : volailles abattues en France, fumées en Allemagne, puis réintroduites en France).

1.2 – Année 2013

941 contrôles à destination ont été enregistrés dans **3 190** établissements « premiers destinataires de denrées échangées » tels que des établissements d'entreposage, de production ou des commerces de détail.

L'essentiel des contrôles a porté sur des produits présentés à l'état réfrigéré ou congelé. **62%** de ces contrôles ont concerné des viandes fraîches (boucherie, volaille, gibier), **14,6%** des produits de la pêche, **9%** des produits à base de viande et **7%** des produits laitiers.

La part des contrôles à destination selon les principaux pays de provenance des produits s'établit comme suit : Espagne **16,1%**, Pays-Bas **14,2%**, Italie **12,5%**, Allemagne **12,2%** et Belgique **9,8%**.

Les interventions enregistrées pour des produits **en provenance de France** ont représenté en 2013 **6,4%** des interventions, soit un accroissement important en comparaison de 2012, bien qu'en dehors du champ des contrôles à destination.

2 - Données relatives aux anomalies

2.1 – Répartition par type d'anomalie

8,3% des interventions ont donné lieu à des constatations d'anomalies en 2012 et **9,8%** en 2013, réparties comme indiqué dans le tableau suivant :

Type d'anomalie	Taux d' anomalies (sur total anomalies)	
	2012	2013
Physique	30%	33%
Identité	34%	34%
Documentaire	34%	32%
Formalités administratives	2%	1%

La répartition des types d'anomalie apparaît donc comme stable entre les deux années.

2.2 – Répartition des anomalies par catégorie de produits

Le **tableau ci-dessous indique le nombre d'anomalies observées en 2012** pour les catégories de produits majoritairement visées par ces contrôles. A noter la hausse du taux d'anomalies pour les produits de la pêche (9,8%) par rapport à 2010-2011 (1,9%) et la baisse significative pour les produits à base de viande (11,9% vs 25,4%).

Catégorie de produit objet du contrôle	Total CAD par catégorie de produit	Formalités administratives	Contrôle d'identité	Contrôle documentaire	Contrôle physique	Total anomalie(s) (%)
Viandes fraîches de boucherie	381	2	11	17	24	54 (14,2%)
Viandes fraîches de volailles	121	0	3	5	0	8 (6,6%)
Produits à base de viande	101	0	5	5	2	12 (11,9%)
Produits de la pêche	71	0	3	1	3	7 (9,8%)
Lait cru ou traité thermiquement et produits à base de lait	75	0	4	6	6	16 (21,3%)

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'anomalies observées en 2013. A noter la hausse significative du taux d'anomalies sur les produits à base de viande (59,7 %) par rapport à 2012 (11,9%).

Catégorie de produit objet du contrôle	Total CAD par catégorie de produit	Formalités administratives	Contrôle d'identité	Contrôle documentaire	Contrôle physique	Total anomalie(s) (%)
Viandes fraîches de boucherie	341	1	20	12	31	64 (18,8%)
Viandes fraîches de volailles	60	0	1	2	1	4 (6,6%)
Produits à base de viande	62	0	12	17	8	37 (59,7%)
Produits de la pêche	100	1	7	4	3	15 (15%)
Lait cru ou traité thermiquement et produits à base de lait	48	0	6	5	4	15 (31,2%)

2.3 – Nombre d'anomalies relevées par pays de provenance

Pays de provenance	Nombre d'anomalies	
	2012	2013
Allemagne	25	19
Autriche	3	1
Belgique	9	15
Danemark	2	1
Espagne	19	18
Grande-Bretagne	11	9
Finlande	0	3
France	5	2
Grèce	2	0
Italie	10	15
Irlande	9	8
Luxembourg	0	1
Pays-bas	13	11
Pologne	13	46

Portugal	6	0
Roumanie	1	0
TOTAL	128	149

On relève une baisse du nombre global d'anomalies en 2012 par rapport à 2010-2011 (152). En revanche, on note une hausse en 2013, avec un nombre d'anomalies constatées qui se rapproche de celui observé en 2011. A noter également les anomalies constatées sur des produits en provenance de France : 5 en 2012 et 2 en 2013 (cf. même remarque aux paragraphes 1.1 et 1.2).

3 - Données relatives aux suites

Nature des suites	Taux de suites (sur total CAD)	
	2012	2013
A (autre utilisation)	0,8%	1,7%
C (consigne)	1%	1,9%
PV	0.2%	Néant
RD (régularisation documentaire)	1,5%	1,8%
REEXPD (réexpédition demandée)	0,5%	0,2%
REEXPE (réexpédition effective)	Néant	0,2%
S (saisie-destruction)	1,3%	1,0%

Le Directeur Général Adjoint
 Chef du Service de la Coordination des Actions Sanitaires – C.V.O

Jean-Luc ANGOT